

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUIS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 0404 /D/MINHDU DU 1 OCT 2025 PORTANT ATTRIBUTION DU
MARCHE PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0136/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2025 DU 25
AOUT 2025, POUR L'ACTUALISATION DES ÉTUDES DU PROJET D'ASSAINISSEMENT INTÉGRÉ DE LA VILLE
DE MAROUA: AMÉNAGEMENT DE 40 KM DE DRAINS ET AMÉNAGEMENT DES BERGES DU MAYO KALIAO, DU
MAYO TSANAGA, MAYO ZILING À MAROUA ET DE LEURS AFFLUENTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : BIP/MINHDU – EXERCICES 2025 ET SUIVANTS.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu** La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu Le DAO N°0136/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2025 DU 25 AOUT 2025
Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°86 du 01^{er} octobre 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres suscité:

DAO	Ville	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délais d'exécution
N°0136/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2025 DU 25 AOUT 2025 , pour l'actualisation des études du projet d'assainissement intégré de la ville de Maroua: aménagement de 40 km de drains et aménagement des berges du Mayo Kaliao, du Mayo Tsanaga, Mayo Ziling à Maroua et de leurs affluents.	Maroua	LE COMPETING BP: 7 214 Yaoundé Tél. : 222 21 59 88/ 699 50 11 77	TF : 29 970 001 TC : 69 930 002 Total : 99 900 002	TF : Trois (03) mois TF : Sept (07) mois Total : Dix (10) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yacoundé, le 11 octobre 2025

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES